

HEUREUX DE CÉLÉBRER VIOLET PAULINE KING HENRY - PREMIÈRE AVOCATE NOIRE AU CANADA

Publié le 3 février, 2022

Catégories: [Actualités](#)

Violet Pauline King Henry a vécu de nombreuses premières. Elle a été la première personne Noire à obtenir un diplôme de droit en Alberta et à être admise au Barreau de l'Alberta, et la première femme Noire à exercer le droit au Canada.

Née à Calgary en 1929, Violet est l'une des quatre enfants élevés par un porteur de voitures-lits et une couturière. Elle savait très jeune qu'elle voulait exercer le droit, comme en témoigne l'album des finissants de son école secondaire où il est écrit « Violet veut être une avocate criminaliste ».

Elle fit exactement ce qu'elle avait dit : enseignant le piano pour financer ses études de premier cycle, elle obtient un baccalauréat ès arts en 1952. Elle a été la seule femme de sa classe de droit et a obtenu un diplôme de droit en 1953.

Violet a fait ses premières armes en droit pénal comme stagiaire à Calgary, et a travaillé dans cinq procès pour meurtre en une seule année. Admise au Barreau le 2 juin 1954, elle a marqué l'histoire et a fait la une des journaux à cette occasion.

Elle a ensuite pratiqué le droit à Calgary pendant de nombreuses années. Lors d'un discours prononcé à un banquet de la sororité Beta Sigma Phi en 1955, elle a évoqué publiquement le racisme et le sexisme auxquels elle avait été confrontée, décrivant les défis que les femmes et les personnes de couleur ont à relever en milieu de travail. Elle a exprimé l'espoir qu'un jour, la race et le genre auraient moins d'importance, et déclaré : « Il est dommage qu'une fille japonaise, chinoise ou de couleur doive éclipser les autres pour obtenir un poste. »

Violet a ensuite intégré la fonction publique à Ottawa, où elle a passé sept ans au ministère fédéral de l'Immigration. Elle a ensuite immigré aux États-Unis où elle a réalisé une autre première : elle est devenue la première femme nommée à un poste de direction au Conseil national du YMCA en 1976.

Elle est décédée d'un cancer à l'âge de 51 ans en 1982 à New York.

Ses avancées ont ouvert la voie à des générations de jeunes avocat.e.s Noir.e.s. La conscience qu'elle avait des inégalités de son époque et du travail à accomplir reste une leçon importante pour nous tous dans le cadre de notre engagement renouvelé en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans la profession juridique.

McMillan est heureux de reconnaître Violet Pauline King Henry comme un vecteur de changement. Sa carrière exceptionnelle et son héritage méritent d'être honorés et commémorés par les Canadiens et Canadiennes pour les générations à venir.